

SARTHE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/12/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin décembre 2016 en Sarthe, 8 276 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, 7 692 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (77,9%), devant les catégories B et C (15%) et D et E (7,1%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 38,6% de l'ensemble de la DEFM du département.

En Sarthe, à fin décembre 2016, 7 692 bénéficiaires du RSA sont inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories ABC, soit 15,3% du total des demandeurs d'emploi en catégories ABC du département.

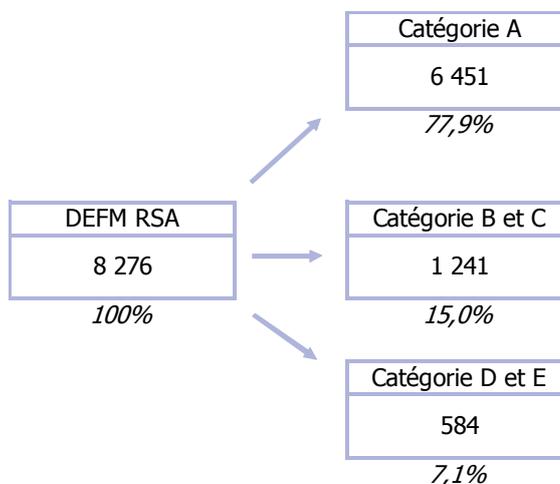
Pour toutes les catégories, le nombre de personnes au RSA atteint 8 276, soit 14,4% de l'ensemble de la demande d'emploi du département.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée à 15,3%.

Le bassin d'emploi du Mans enregistre une très forte proportion de demandeurs bénéficiaires du RSA à 18%.

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE - MAYENNE



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.

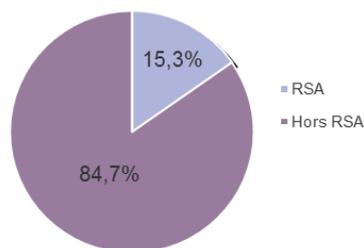
Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



7 692 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin décembre 2016.

Ils représentent 15,3% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC du département.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (84,4%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	766	5 120	565	6 451
Catégorie B	186	141	420	747
Catégorie C	245	117	132	494
TOTAL A,B,C	1 197	5 378	1 117	7 692
Catégorie D	48	130	62	240
Catégorie E	146	88	110	344
TOTAL	1 391	5 596	1 289	8 276

CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

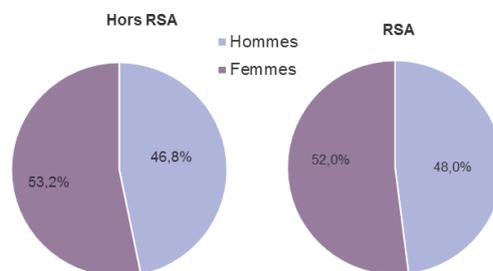
52% des bénéficiaires du RSA sont des femmes. Cette proportion est proche de celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 53,2%.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans et dans une moindre mesure des 35-44 ans parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (5,9%) alors que hors RSA ils représentent 19,4% des demandeurs d'emploi. Les séniors également sont proportionnellement moins présents.

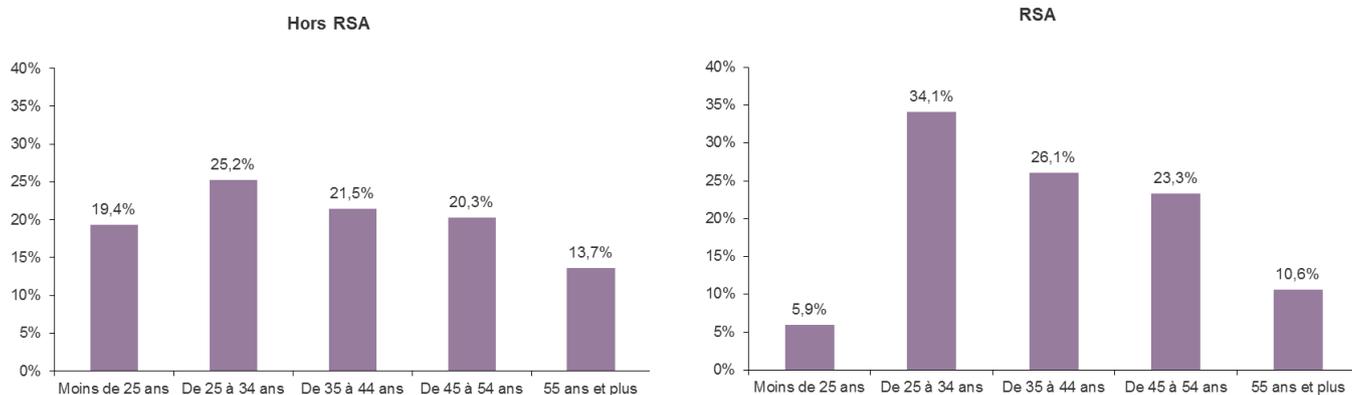
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAU

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II - BAC +3 mini	8,0%	5,0%
NIV III - BAC +2	10,0%	4,6%
NIV IV - BAC	21,9%	14,2%
NIV V - CAP BEP	44,2%	45,5%
NIV V bis - Niveau 3ème	6,4%	10,0%
NIV VI - Sans formation	9,4%	20,8%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	12,9%	20,6%
Ouvriers qualifiés	14,6%	12,0%
Employés non qualifiés	18,0%	29,7%
Employés qualifiés	44,2%	33,4%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	10,4%	4,3%

45,5% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les demandeurs sans formation (20,8%) et les titulaires d'un BAC (14,2%).

A l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 14,2% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC pour 21,9% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 7,7 pts.

A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 30,8% pour 15,8%.

33,4% des bénéficiaires du RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (29,7%) et les ouvriers non qualifiés (20,6%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.

Les cadres, techniciens et agents de maîtrise représentent 4,3% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 10,4% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 18 % des demandeurs hors RSA et 29,7% des demandeurs dans le dispositif (+11,7 pts), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 12,9% de la population hors RSA à 20,6% des demandeurs bénéficiant du dispositif (+7,7 pts).

TABLEAU

LES QUINZE PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	669	2
K2204 Nettoyage de locaux	558	5
A1203 Entretien des espaces verts	283	12
K1303 Assistance auprès d'enfants	248	1
N1103 Magasinage et préparation de commandes	237	4
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	224	3
D1507 Mise en rayon libre-service	220	9
K1302 Assistance auprès d'adultes	218	8
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	196	6
N1105 Manutention manuelle de charges	190	14
G1603 Personnel polyvalent en restauration	184	24
F1606 Peinture en bâtiment	174	19
D1505 Personnel de caisse	157	13
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	135	40
G1605 Plonge en restauration	127	38

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les services domestiques se positionnent en tête avec 669 demandeurs d'emploi, soit 8,7% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec 558 demandeurs (7,3%), et l'entretien des espaces verts avec 283 demandeurs (3,7%) en recherche d'emploi.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Le nettoyage de locaux, l'entretien des espaces verts, la mise en rayon libre-service sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel polyvalent en restauration (24^{ème} hors RSA), de la peinture en bâtiment (19^{ème} hors RSA), de la plonge en restauration (38^{ème} hors RSA) ou de la préparation du gros oeuvre et des travaux publics (40^{ème} hors RSA).

